CHANTIER DE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

PARTENARIAT – CENTRE SOCIAL – ACCESSIBILITE ALIMENTAIRE

Paniers solidaires à l'AMAP de Roussillon

Création d'une AMAP par un centre social

INTRO

L'association du **centre social du Roussillonnais** est à l'origine de la création de **l'AMAP solidaire de Roussillon** dont elle poursuit la gestion. En 2020, c'est le premier centre social à avoir proposé des paniers d'AMAP financés par la CAF de l'Isère et la MSA Alpes du Nord pour les foyers les plus modestes.

Porteurs d'expérience

TÉMOIGNAGE :
Véronique Bongard Arnaud - Conseillère en Economie Sociale et Familiale, Centre Social du Roussillonnais
Marie-Pierre Coquelet – productrice de fruits et légumes, EARL du Lerot
AUTRICE : Manon Decker, animatrice panier solidaire, Réseau des AMAP 38
DATE/LIEU : Roussillon (38), août 2025

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Depuis 2020, le centre social du Roussillonnais propose des **paniers solidaires d'AMAP pour les foyers modestes** financés par la CAF, la MSA et la Direction Régionale de l'économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) via le programme Mieux Manger Pour Tous.

Livraisons de **légumes et fruits** effectuées au centre social chaque jeudi. Les **œufs** sont livrés une semaine sur deux.

Contrat des amapiens est d'un an, de janvier à décembre. Des contrats de 3 mois sont proposés aux nouveaux amapiens pour leur permettre de tester le dispositif. S'ils sont satisfaits, ils s'engagent ensuite jusqu'à la fin de l'année civile.

Paiement effectué obligatoirement par chèques en début de contrat. Possible de faire un chèque/mois que les paysans encaisseront au fur et à mesure. Les amapiens qui n'ont pas de chéquier peuvent **échanger de l'espèce contre des chèques à "la permanence chéquier", service mis en place par le centre social.**

Communication sur le dispositif via la plaquette du centre social, des affiches, les réseaux sociaux, le site internet ainsi que via le bouche à oreille. Le centre social ne rencontre pas de difficulté pour trouver suffisamment de personnes mais observe un certain turn-over. Tous les trimestres c'est 3 ou 4 personnes qui ne renouvellent pas leur contrat et d'autres qui commencent.

Nouveaux amapiens **accueillis** par Véronique, qui leur explique le fonctionnement de l'AMAP lors de la signature du contrat. Elle est ensuite présente à chaque distribution hebdomadaire. Chaque année, une réunion est organisée avec les paysans afin qu'ils puissent expliquer leur métier aux amapiens.

Partenaire social et AMAP : **Centre social du Roussillonnais**

Paysans partenaires - **Ferme de Lerot (légumes) et ferme d'Elie (œufs)**

Partenaires financiers - **CAF de l'Isère et MSA Alpes du Nord** (légumes et temps de travail) & **Direction Régionale de l'économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités** (œufs et ateliers cuisine)

Accompagnement - **Réseau des AMAP de l'Isère**

LES ÉTAPES-CLÉS

2020 Suite à la crise sociale et économique liée à la pandémie de COVID-19, **proposition de la CAF et de la MSA de financer intégralement 10 paniers hebdomadaires de légumes et fruits d'AMAP pour les foyers les plus modestes identifiés par le centre social du Roussillonnais**. Le partenariat entre les producteurs de fruits et légumes de l'AMAP de Salaise et le centre social commence et 20 foyers en bénéficient (alternance des foyers une semaine sur deux pour bénéficier des paniers solidaires) entre juin et décembre 2020.

2021 Face au succès du dispositif, les partenaires ont souhaité poursuivre le projet. Le Réseau des AMAP a donc accompagné la **création de l'AMAP solidaire de Roussillon** en janvier 2021. A partir de la création de l'AMAP, les amapiens ont commencé a participé financièrement en fonction de leur quotient familial.

2024 L'AMAP solidaire du Roussillon propose aussi des œufs à tarif réduit et des ateliers cuisine financés par la DREETS.

Aujourd'hui 4 foyers paient l'intégralité de leur panier ; 4 foyers bénéficient du tarif correspondant au quotient familial inférieur à 600 ; 10 foyers bénéficient du tarif correspondant au quotient familial entre 600 et 900.

FINANCEMENTS

- La CAF et la MSA finance **50% du prix de 14 paniers hebdomadaires de légumes et de fruits/an** + **1375€/an de temps de travail** pour le centre social. La CAF/MSA donne l'argent au centre social qui le reverse aux paysans sur présentation de facture.
- **La DREETS finance 50% du prix des œufs et des ateliers cuisine**. La DREETS donne l'argent au Réseau des AMAP qui le reverse aux paysans.
- Le centre social finance les adhésions des bénéficiaires du dispositif au Réseau des AMAP (5€/an/foyer).

Quotient familial (QF)	Grand panier de légumes/ fruits : 32€		Petit panier de légumes/fruits : 22€		Boîte de 12 œufs	
	Prise en charge CAF/MSA	Reste à charge amapien	Prise en charge CAF/MSA	Reste à charge amapien	Prise en charge DREETS	Reste à charge amapien
< 600€	19€	13€	13€	9€	2,8€	2,8€
600€<QF<900€	17€	15€	11€	11€	2,8€	2,8€

DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS

Pour pallier aux difficultés d'engagement sur une année, des contrats de 3 mois sont proposés. Cela induit une importante variation de commandes pour les paysans et donc peu de visibilité.

Les principales contraintes identifiées pour les bénéficiaires sont :

- de devoir **venir chaque semaine à heure fixe** au centre social pour récupérer son panier. Le dispositif convient donc davantage aux personnes qui doivent venir chercher leurs enfants à la garderie, la récupération du panier n'ayant ainsi pas d'impact sur l'organisation de la journée et les trajets à effectuer.
- de ne **pas choisir le contenu du panier** et de devoir parfois changer ses habitudes alimentaires. Les ateliers cuisine proposés permettent de faciliter l'appropriation des légumes des paniers.

POINTS FORTS

- **Forte implication du centre social**, temps salarié dédié indispensable au fonctionnement du projet.
- Réunion une fois par an entre paysans et bénéficiaires
- Paiement des contrats en plusieurs fois possible
- « Permanence chèque » permettant d'obtenir des chèques contre de l'espèce

LES RÉSULTATS

5 familles bénéficiaires des paniers solidaires ont répondu à l'enquête de satisfaction du Réseau des AMAP de l'Isère :

- 80 % des participant·es ont **augmenté leur consommation de légumes**.
- 100% des participant·es ont **découvert de nouveaux légumes** et appris à les cuisiner, notamment les courgettes rondes, les blettes et les pâtissons.
- 100% des participant·es apprécient être en **lien direct avec la paysanne**.
- **Aucun d'entre eux ne participe au fonctionnement de l'AMAP.**
- 100% des participant.e.s trouvent le **prix des paniers abordable.**
- 60% considèrent le fait de ne **pas choisir leurs légumes** comme une **opportunité**, 40% considèrent cela comme un **frein**.
- 60% ont changé leurs **habitudes alimentaires** depuis leur entrée dans l'AMAP.
- 60% estiment **mieux comprendre les enjeux de l'agriculture locale et biologique** depuis leur entrée dans l'AMAP
- Toutes les personnes interrogées souhaitent **renouveler leur contrat**. Certaines souhaiteraient pouvoir **bénéficier d'autres produits** comme de la viande, du fromage ou des œufs. Certaines aimeraient aussi voir développer des ateliers cuisine, des échanges de recette, les rencontres avec les producteurs et des soirées conviviales.

« Je fais maintenant en sorte de privilégier les producteurs locaux même en vacances » amapien.ne

POUR ALLER + LOIN

Contact du réseau des AMAP de l'Isère :
alliancepecisere@gmail.com